
CANTON DE FOURMIES
-----MAIRIE
DE**TRÉLON**

Ville internet : @@L*

TRELON, le 26 Juin 2018

Le Maire de Trélon

à

LETTRE TRIMESTRIELLE N° 64

Madame, Monsieur,

Les décisions prises au cours du premier trimestre ponctuent l'activité de la commune pour l'année, la plus importante d'entre elles restant toujours l'élaboration du budget.

Cette année, j'ai dû me résoudre à proposer au conseil municipal une augmentation des impôts locaux suite aux restrictions drastiques des dotations de l'état de ces derniers temps. Certes, cette année ces dotations sont restées stables mais nous subissons l'accumulation des diminutions entamées il y a quatre ans. En revanche, les projets arrivent dans leur phase de réalisation : le restaurant scolaire, la micro-crèche et l'achat des Carmes. Pour le château des Carmes, acquis par l'intermédiaire de l'EPF (Etablissement Public Foncier), nous avons plusieurs années pour payer.

La suppression de la taxe d'habitation, en Octobre pour 80 % des habitants, a été aussi un élément important dans ma réflexion car vous ne supporterez que faiblement cette augmentation. Dans un même temps, le Conseil Départemental diminue sa taxe sur le foncier bâti, ce qui compensera cette augmentation.

J'avais toujours affirmé qu'une augmentation d'impôts ne se ferait que dans l'optique d'une réalisation très précise, la dernière remontant à 2010 avec la réfection totale de l'éclairage public.

Cette fois, le conseil municipal a suivi ma proposition, hormis une abstention. Ce n'est jamais agréable d'imposer ses concitoyens mais il faut continuer d'avancer pour que notre commune reste dynamique dans le domaine des services. Les travaux du restaurant scolaire débiteront le 16 juillet et devraient être terminés en Mars 2019.

En même temps, nous débutons les travaux de la micro-crèche comportant deux services : l'accueil de 10 enfants et un bureau rassemblant toutes les assistantes maternelles de la commune (RAM ou Relais d'Assistants Maternelles). Ces travaux commenceront en Septembre.

D'autres travaux seront entrepris cet été dont le réaménagement des trottoirs rue Aristide Briand ainsi que la pose de ralentisseurs rue Delval pour protéger l'entrée de l'école maternelle. Je suis toujours choqué de constater que de nombreux automobilistes ne respectent pas les plus élémentaires règles de sécurité.

En même temps que la construction du restaurant scolaire et la réfection de trottoirs, nous prévoyons l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques. Son emplacement n'est pas encore défini mais ce pourrait être devant la caserne des pompiers où le parking est assez vaste.

Pour la rentrée, l'école élémentaire René Bry recevra trois vidéo-projecteurs interactifs s'ajoutant au tableau blanc acheté l'année dernière.

Le second point important dans notre commune est la présence des migrants. Comme je m'y étais engagé, ils ont quitté l'ancienne maison de retraite ce vendredi 29 Juin, respectant ainsi l'engagement ferme du conseil municipal.

Cette opération d'accueil s'est bien déroulée et je suis heureux que nous ayons pu soulager la misère de quelques déracinés.

L'actualité internationale est là pour nous rappeler l'arrivée massive d'adultes et d'enfants venant d'Afrique en passant par la Lybie. Ils se substituent aux migrants originaires de Syrie ou d'Irak où la guerre a partiellement cessé.

Ma position n'a jamais changé. Nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde. Mais lorsque l'on possède une infrastructure comme l'ancienne maison de retraite, on ne peut pas rester insensible aux demandes d'hébergement temporaire, surtout en hiver. Dès lors que le bâtiment récent comportant les chambres sera rasé, nous n'aurons plus cette structure d'accueil.

Dans l'acte d'achat de la maison de retraite, il est bien indiqué que l'EPF (Etablissement Public Foncier) prend à sa charge la démolition des locaux modernes. Récemment nous avons contacté un bureau d'étude pour nous conseiller sur la séparation harmonieuse des bâtiments anciens et nouveaux avant démolition.

Dès que ces travaux de démolition seront terminés, nous prévoyons la création d'un espace vert pour redonner au château un environnement de qualité. Les travaux d'aménagements intérieurs demandés par l'hôpital de Maubeuge seront ensuite menés pour accueillir des enfants en difficulté. Tout ceci devrait être terminé pour 2019.

Cette année encore, nous avons investi pour l'avenir de Trélon, pour que la commune réponde aux attentes de chacun. Mais le point qui m'apparaît le plus négatif concerne la situation de l'école. Alors que nous avons des équipes d'enseignants de grande qualité, un certain nombre d'enfants sont scolarisés à l'extérieur et je le déplore. Je ne doute pas que cette situation cessera rapidement et que dès l'année prochaine nous retrouverons nos élèves partis ailleurs.

Je reste à votre entière disposition et vous assure de mon entier dévouement.

Le Maire,

François LOUVEGNIES